



GUY DE LACHAUX
DIVORCÉS REMARIÉS :
SORTIR DE L'IMPASSE
Préface de Albert Rouet

Collection : « Débats »

18 € - 176 pages

En librairie : Avril 2014

« ... Quand moisit le pain eucharistique, la théologie classique admet que la Présence n'est plus là : et quand un amour est mort ? Plus loin qu'une âpre abstinence, quelle preuve de résurrection partager ?

C'est à tout cela que ce livre nous invite à réfléchir, donc à modifier notre regard. »

Albert Rouet, Archevêque émérite de Poitiers

LE LIVRE :

On les appelle les « divorcés-remariés », expression réductrice qui cache souvent des situations humaines très diverses. Après la brisure d'une première union, des hommes et des femmes retrouvent la joie d'un nouvel amour. Certains se remarient civilement et parmi eux des chrétiens profondément enracinés dans leur foi souffrent de ne pouvoir recevoir le sacrement de réconciliation et de s'approcher de la table eucharistique. D'autres se retrouvent dans l'impossibilité d'être baptisés.

En effet, dans l'Église catholique, il est demandé aux chrétiens divorcés de ne pas se remarier, car cette seconde union serait alors considérée comme un péché ; péché qui apparemment ne s'ouvre sur l'horizon d'aucun pardon ; péché qui rend impossible l'accès à la communion et à tous les sacrements. Nombre de chrétiens dénoncent depuis des années une situation extrêmement blessante et une discipline devenue incompréhensible. Sans brader le caractère unique du sacrement de mariage, ils aimeraient que « ça bouge enfin ! », et que, sur ce sujet sensible, la pastorale puisse ouvrir de nouvelles voies.

Le Père Guy de Lachaux accompagne depuis des années de très nombreux couples de divorcés remariés. Il bénéficie d'une expérience incomparable, nourrie d'une solide réflexion théologique et pastorale. Il est l'auteur de plusieurs études sur cet enjeu pastoral majeur.

Dans ce livre, en s'adressant aux divorcés remariés eux-mêmes, il ouvre des pistes, propose des chemins spirituels, ose envisager des évolutions auxquelles le nouveau pape François semble ne pas être insensible. Et si, pour les divorcés remariés, le temps de la miséricorde était venu ?

Ce livre ouvre l'espoir d'une évolution devant une situation perçue souvent comme « intenable », évite l'écueil de la polémique stérile. Il aidera dans leurs cheminements les couples concernés par le divorce et le remariage, les laïcs, religieux, religieuses, prêtres et diacres qui les accompagnent.

L'AUTEUR :

Guy de Lachaux accompagne depuis 20 ans des personnes divorcées et divorcées-remariées. Prêtre du diocèse d'Évry, engagé dans une paroisse, proche de la Communauté Mission de France, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ce sujet : Se remarier après un divorce (L'Atelier) ; Accueillir les divorcés : l'Évangile nous presse (L'Atelier) ; Toi qui vis le divorce (Panorama). Ce nouveau livre est préfacé par Mgr Albert Rouet, archevêque émérite de Poitiers.

« Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance » - Saint Paul, 1 Co 12, 2